

# 40 ANS APRÈS LA LOI VEIL L'IVG, UN DROIT À PRÉSERVER

*La loi Veil est promulguée le 17 janvier 1975.*

*Une des plus grandes batailles pour le droit des femmes à disposer de leur corps vient d'aboutir.  
D'autres rendez-vous viendront conforter ce droit fondamental arraché après des années de luttes.*

## Réunion publique<sup>(\*)</sup>

**Le samedi 24 janvier 2015 de 16h00 à 18h00**

## ESPACE KESSEL

**105 avenue du Général-Leclerc, BOURG-LA-REINE**

***Venez nombreuses et nombreux !***

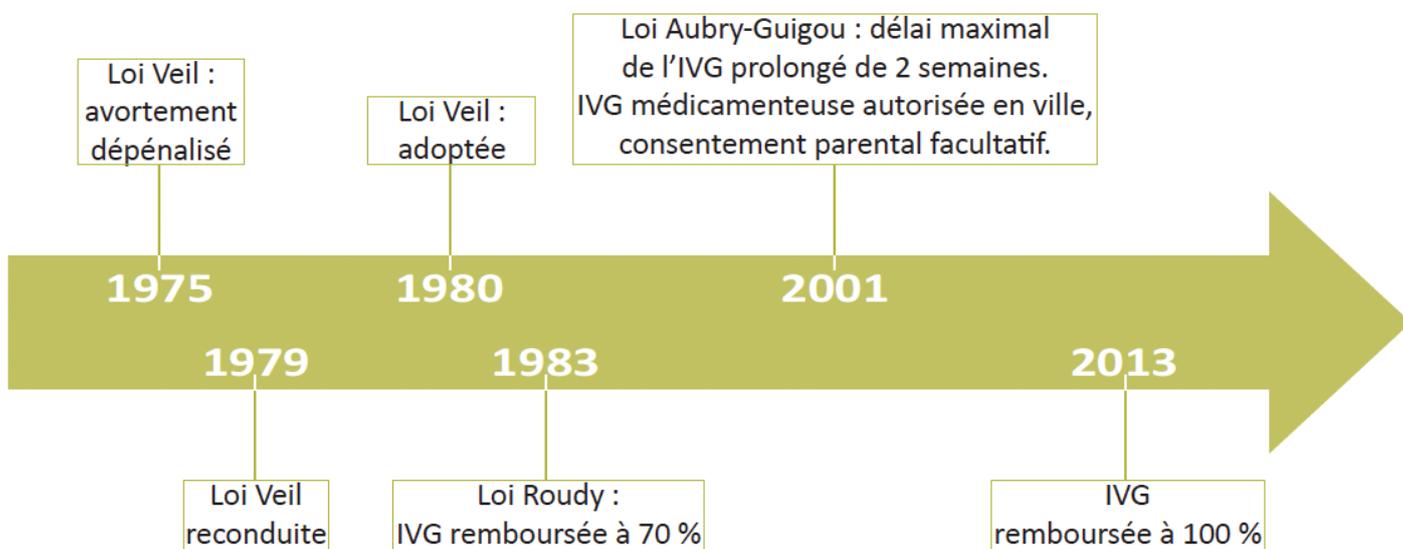
Des professionnels, des militants, des citoyens, des représentants d'association présenteront leur expérience tout en laissant une large place aux débats avec le public.

**Un pot de l'amitié clôturera cette manifestation.**

### Au programme :

- IVG : un droit à préserver - Isabelle Louis, Planning familial 92 ; Maeva Ballon, *Osez le féminisme!* 92
- La loi Veil et celles qui l'ont suivie, historique des combats pour le droit à l'IVG - Aimée Gourdol
- L'IVG aujourd'hui. Avec quels moyens ? Avec quelles méthodes ? - Sophie Eyraud, présidente de l'ANCIC (Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception) et Laurence Esterle, médecin
- Le point de vue des hommes - Nicolas Divert, sociologue

Rencontre animée par Caroline de Hass, militante féministe, fondatrice de l'agence *Egaé, d'égal à égale*.



<sup>(\*)</sup> Organisée par le groupe *Egalité Femmes-Hommes*  
Dans le cadre de l'association *Bourg la Reine Dynamique et Solidaire*